

Charte de respect mutuel entre journalistes et candidats Élections municipales 2026 à Nice

Préambule

Dans le cadre des élections municipales de 2026, journalistes et candidats jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement démocratique. Cette charte vise à établir un cadre de respect, de transparence et de responsabilité afin de garantir une information fiable, un débat apaisé et des relations professionnelles basées sur la confiance.

Elle ne se substitue pas aux lois en vigueur, mais fixe des engagements volontaires pour améliorer la qualité du débat public.

1. Engagements des journalistes

1.1. Exactitude et vérification

- Vérifier les informations avant publication.
- Citer clairement les sources lorsque cela est possible et garantir leur protection et les protéger dans le cadre du secret professionnel.
- Rectifier rapidement toute erreur avérée.

1.2. Équité et impartialité

- Accorder un traitement équitable des candidats.
- Éviter tout favoritisme ou discrimination.
- Refuser toute confusion entre journalisme et communication.

1.3. Éthique professionnelle

- Respecter la dignité des personnes interviewées.
- Proscrire tout moyen déloyal pour obtenir une information.

1.4. Transparence

- Se présenter clairement en tant que journaliste.
- Mentionner l'objectif de l'entretien ou du reportage.
- Indiquer les contraintes inhérentes à nos formats.

2. Engagements des candidats et équipes de campagne

2.1. Accessibilité et disponibilité

- Faciliter la prise de contact et se garder de tout ostracisme à l'égard d'un journaliste ou titre de presse.
- Répondre de manière raisonnable aux sollicitations.

2.2. Sincérité de l'information

- Communiquer des informations exactes.
- Ne pas diffuser sciemment de fausses informations concernant des adversaires ou des médias.

2.3. Respect des journalistes

- Garantir un accueil courtois aux journalistes lors des événements du candidat.
- Ne pas entraver le travail journalistique (captation, interviews, accès autorisés).
- S'abstenir de tout propos diffamatoire, insultant ou dénigrant envers les professionnels de l'information.

3. Engagements réciproques

3.1. Bienveillance et courtoisie

- Entretenir un dialogue respectueux malgré les désaccords.
- Favoriser un climat serein permettant un débat démocratique de qualité.

3.2. Protection de l'intégrité personnelle

- Bannir toute violence verbale, intimidation ou pression.

3.3. Gestion des désaccords

- En cas de divergence ou de problème, privilégier la discussion directe avant toute communication publique.
- Permettre la publication d'un droit de réponse conforme à la loi lorsque nécessaire.

4. Suivi et application de la charte

- Cette charte repose sur l'adhésion volontaire des candidats et des rédactions.
- Chaque partie peut rappeler le cadre de la charte en cas de dérive constatée.

Conclusion

En signant cette charte, journalistes et candidats s'engagent à œuvrer ensemble pour une campagne pour les élections municipales de 2026 exemplaire, respectueuse, transparente et fidèle aux valeurs démocratiques.